

janvier 2007

Basse-Goulaine

Bouaye

Bouguenais

Brains

Carquefou

Orvault

RISQUES MAJEURS

Apprenons les bons réflexes !

Couëron

Indre

La Chapelle-sur-Erdre

La Montagne

Le Pellerin

Les Sorinières

Mauves-sur-Loire

Nantes

Orvault

Rezé

Sautron

St-Aignan de Grand Lieu

St-Herblain

St-Jean-de-Boiseau

St-Léger-les-Vignes

Sainte-Luce-sur-Loire

St-Sébastien-sur-Loire

Thouaré-sur-Loire

Vertou

DOCUMENT À CONSERVER





**JOSEPH
PARPAILLON**

Conseiller général
Maire d'Orvault
Vice-Président de
Nantes Métropole

Ce document relatif aux risques majeurs a été élaboré par Nantes Métropole, en liaison avec les services municipaux. Ces risques, dits majeurs, ont une faible potentialité de réalisation mais ont presque toujours des conséquences très graves. Voilà pourquoi il était indispensable de vous y sensibiliser. Ce document a pour objet de répertorier et de vous présenter les risques majeurs qui existent sur Orvault, et sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Puis, de vous informer des procédures d'alerte et des comportements à adopter en cas de réalisation de ces mêmes risques. Je vous encourage à le lire attentivement, à partager son contenu avec votre entourage et enfin à le conserver. L'information qui vous est délivrée ici est précieuse. N'oubliez jamais le dicton populaire : « un homme averti en vaut deux ».

**Nantes Métropole,
un territoire,
24 communes,
580 000 habitants,
24 DICRIM**

Des femmes et des hommes qui vivent au quotidien dans leur commune et sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Des femmes et des hommes qui ont le **D**roit d'être **I**nformés des risques et de la **C**onduite à tenir quand le **R**isque devient réalité.

Deux raisons qui expliquent pourquoi Nantes Métropole et les Maires ont souhaité vous **I**nformer des risques **M**ajeurs existant sur l'ensemble du territoire.

Conservez ce **D**ocument précieusement. **I**nformé et responsable, **C**haque d'entre nous pourra ainsi mieux **R**éagir, relayer l'**I**nformation et se **M**obiliser pour affronter des situations exceptionnelles.

Orvault

À quels risques majeurs sommes-nous exposés ?



inondation lente ou inondation rapide



transport de matières dangereuses



canalisations de matières dangereuses

Une dizaine d'habitations dans le bas du bourg ont été inondées par le Cens suite à des pluies exceptionnelles en 1995, 1999 et 2001. Des travaux seront achevés en 2007 pour protéger les secteurs concernés.

La commune est un secteur de transit de camions de matières dangereuses, via l'autoroute A821, le boulevard périphérique et la route de Rennes. Des habitations sont implantées à proximité de ces axes.

Deux canalisations de gaz parcourent la commune du nord au sud, passant par les

lieux-dits le Forum, la Provotière, le Mail, la Bussonnière, Villière, et le Pigeon Blanc. Plus globalement, la commune – située dans une agglomération urbaine importante, avec la présence de plusieurs zones industrielles – peut être touchée par un événement survenant dans une commune voisine.

Les mesures prises

Pour pouvoir faire face aux situations graves et exceptionnelles, Orvault dispose d'un plan communal de sauvegarde. La commune travaille en complémentarité et en coordination avec les services de Nantes Métropole, de l'État et les pompiers, pour anticiper les réponses aux sinistres.

Pour des informations et des cartographies plus détaillées, contactez les services techniques au 02 51 78 33 66



Pour en savoir plus

Hôtel de Ville d'Orvault

9 rue Marcel Deniau
BP 19 – 44706 Orvault cedex
Tél. 02 51 78 31 00 – Fax 02 51 78 31 69
Site internet : <http://www.orvault.fr>
E-mail : contact@mairie-orvault.fr

Services techniques

02 51 78 33 66

Nantes Métropole

www.nantesmetropole.fr

Préfecture de Loire-Atlantique

http://www.loire-atlantique.pref.gouv.fr/securite_civile/

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Plans de prévention des risques naturels prévisibles

<http://www.loire-atlantique.equipement.gouv.fr>

Portail national de la prévention des risques majeurs

<http://www.prim.net>


Loi de modernisation de la sécurité civile du 13.08.2004

<http://www.legifrance.gouv.fr>

Numéros utiles

• Pompiers (poste fixe)	18
• Numéro européen des secours (et téléphone mobile)	112
• Police ou Gendarmerie	17
• SAMU	15
• Nantes Métropole	02 40 99 48 48
• Préfecture	02 40 41 20 20
• Météo départementale (N° à tarif spécial)	0 892 68 02 44
• Urgence dépannage électricité	0 810 333 044
• Urgence dépannage gaz	0 810 433 444

Réalisation : **Nantes Métropole** – Direction générale des services urbains – Mission risques et pollutions • Photographies : Nantes Métropole, Christiane Blanchard • Conception et réalisation :

Le Kwalé  02 40 95 28 28 • Impression : LNG (imprimé sur papier recyclé) • Janvier 2007